



Évaluation psychiatrique de l'adulte

🕒 paru le 16/09/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Un problème psychique peut commencer tout d'un coup (affection aiguë), ou être le résultat d'une évolution plus ou moins longue. Une affection psychique peut être héréditaire ou familiale, ou être la conséquence de situations problématiques (par exemple, une [dépression](#) après un décès, la perte d'un emploi), d'une consommation abusive de substances ([alcool](#), [drogues](#), ...) ou d'une [maladie physique](#).

Pour évaluer la nature du problème, sa cause et sa prise en charge, le médecin réalise une évaluation psychiatrique, éventuellement complétée d'un examen clinique. Lorsque cette évaluation est proposée, cela peut être angoissant pour vous et pour votre famille. Pourtant, l'évaluation a pour but de vous aider, vous et votre famille.

Une évaluation psychiatrique ressemble à un examen médical et sert à déterminer s'il est réellement question d'une affection psychiatrique. Le sens de la réalité, l'humeur, le comportement, le fonctionnement intellectuel et les causes possibles sont évalués minutieusement. Une évaluation psychiatrique peut être réalisée à tout âge et pour d'innombrables raisons.

Ce guide-patient se limite à l'évaluation psychiatrique de l'adulte.

Quelle est la fréquence des affections psychiatriques ?

Les études montrent qu'1 Belge sur 3 est, à l'un ou l'autre moment de sa vie, confronté à une affection psychiatrique. Ce chiffre peut sembler élevé, mais il ne l'est pas tant que ça par rapport aux fréquences observées à l'échelle internationale.

Comment l'évaluation psychiatrique se déroule-t-elle ?

Une évaluation psychiatrique est, en grande partie, une longue discussion avec le médecin. Il commence par vous poser des questions sur vos plaintes et sur la raison de votre consultation. Ensuite, il vous demande quelles maladies vous avez eues par le passé, s'il y a des affections connues dans votre famille, si vous avez connu d'éventuels problèmes psychiatriques par le passé, quels médicaments vous prenez actuellement, quel est votre cadre de vie, si vous êtes/avez été confronté à des événements que vous avez (eu) du mal à gérer, comment s'est déroulé la recherche d'un traitement, etc.

Le médecin peut également vous proposer un questionnaire lui permettant d'estimer le risque de certaines affections (par exemple, [dépression](#), [risque de suicide](#), ...). Le plus souvent, un premier entretien suffit pour avoir une impression générale du problème, à savoir sa gravité, l'urgence du traitement et la pertinence d'effectuer des examens complémentaires en vue d'exclure l'une ou l'autre maladie qui pourrait être à l'origine de votre problème. D'autres discussions peuvent ensuite être abordées pour approfondir certains aspects spécifiques.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Chaque trouble psychiatrique a ses propres caractéristiques. Nous citons quelques symptômes généraux de différents troubles :

- La [psychose](#) est souvent associée à l'agitation et à la nervosité. La personne éprouve des difficultés à rester assise sans bouger, perd rapidement patience ou se met facilement en colère. Les idées délirantes et les hallucinations sont caractéristiques. Les idées délirantes sont des convictions qui ne sont pas basées sur la réalité, comme le délire de persécution. Une personne qui souffre d'hallucinations voit, sent ou entend des choses qui n'existent pas.
- Les troubles de la personnalité se caractérisent principalement par des comportements rigides et répétitifs. Parfois, la personne qui en souffre répète encore et encore une série de gestes dans un ordre déterminé. Cela peut être très déroutant pour l'entourage.
- La [dépression](#) se remarque surtout à une modification de l'humeur. La personne qui en souffre perd tout intérêt pour les petites choses de la vie, est constamment [fatiguée](#), ne se passionne plus pour rien et n'a plus aucune confiance en elle. Les sentiments de culpabilité et les [tendances suicidaires](#) sont possibles, ainsi que les problèmes de concentration, les [troubles du sommeil](#) et le manque d'appétit.
- L'[anxiété](#) ou la phobie est une peur sans fondement face à des situations qui, normalement, ne déclenchent pas d'anxiété. Nous pensons par exemple à l'acrophobie (vertige) et à la claustrophobie (peur des petits espaces). Parfois, l'anxiété résulte d'événements du passé, comme la peur de la circulation après un accident de voiture. Une phobie devient un problème lorsqu'elle empêche la personne de fonctionner normalement dans sa vie de tous les jours.
- L'abus de substances est souvent minimisé ou nié, et s'accompagne couramment d'autres problèmes psychiatriques et/ou physiques (confusion, agressivité, [délire](#)).
- Les [troubles du comportement alimentaire](#) sont plus fréquents chez les femmes. Il peut s'agir d'une consommation excessive et incontrôlée (boulimie) ou extrêmement faible (anorexie) de nourriture. Souvent, il existe des pensées obsessionnelles relatives à son propre corps.
- Les [troubles du sommeil](#) peuvent être la conséquence de facteurs externes, mais aussi d'une affection sous-jacente. Les réveils fréquents, le ronflement, les [jambes sans repos](#), ... peuvent ainsi être les symptômes d'une affection. De même, le café, les compléments alimentaires, le cola, les boissons énergisantes et certains médicaments peuvent jouer un rôle. Il est important de savoir ce que chaque personne entend par 'manque de sommeil'.

Si le médecin estime que les plaintes psychiatriques peuvent découler d'une [affection physique](#), la discussion sera toujours complétée d'un examen clinique et d'un [examen neurologique](#). Il peut également décider que des examens plus détaillés s'imposent, comme une analyse de sang ou un [examen radiologique](#).

Que se passe-t-il après le diagnostic ?

Si le médecin diagnostique une affection psychiatrique, il déterminera un plan de traitement. Ce plan peut consister en l'organisation de consultations de suivi, en l'instauration d'un traitement médicamenteux ou en l'orientation vers un service spécialisé.

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Évaluation psychiatrique de l'adulte' \(2011\), mis à jour le 24.08.2017 et adapté au contexte belge le 28.05.2019 – ebpracticenet](#)